

Res  
Bt  
133

# RAPPORT

ADRESSÉ

## A MONSIEUR LE PRÉFET

DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

Au nom du Comité de Vaccine,

PAR

**Le D<sup>r</sup> Paul LEVASSEUR,**

Médecin en chef à l'Hôtel-Dieu de Rouen; Chirurgien des Asiles d'aliénés de la Seine-Inférieure; Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen; Membre du Conseil central d'Hygiène et de Salubrité publique du département; Secrétaire de la Commission permanente de Vaccine; Vice-Président de la Société de Médecine de Rouen; Membre correspondant de la Société de Médecine du Havre, etc.



ROUEN

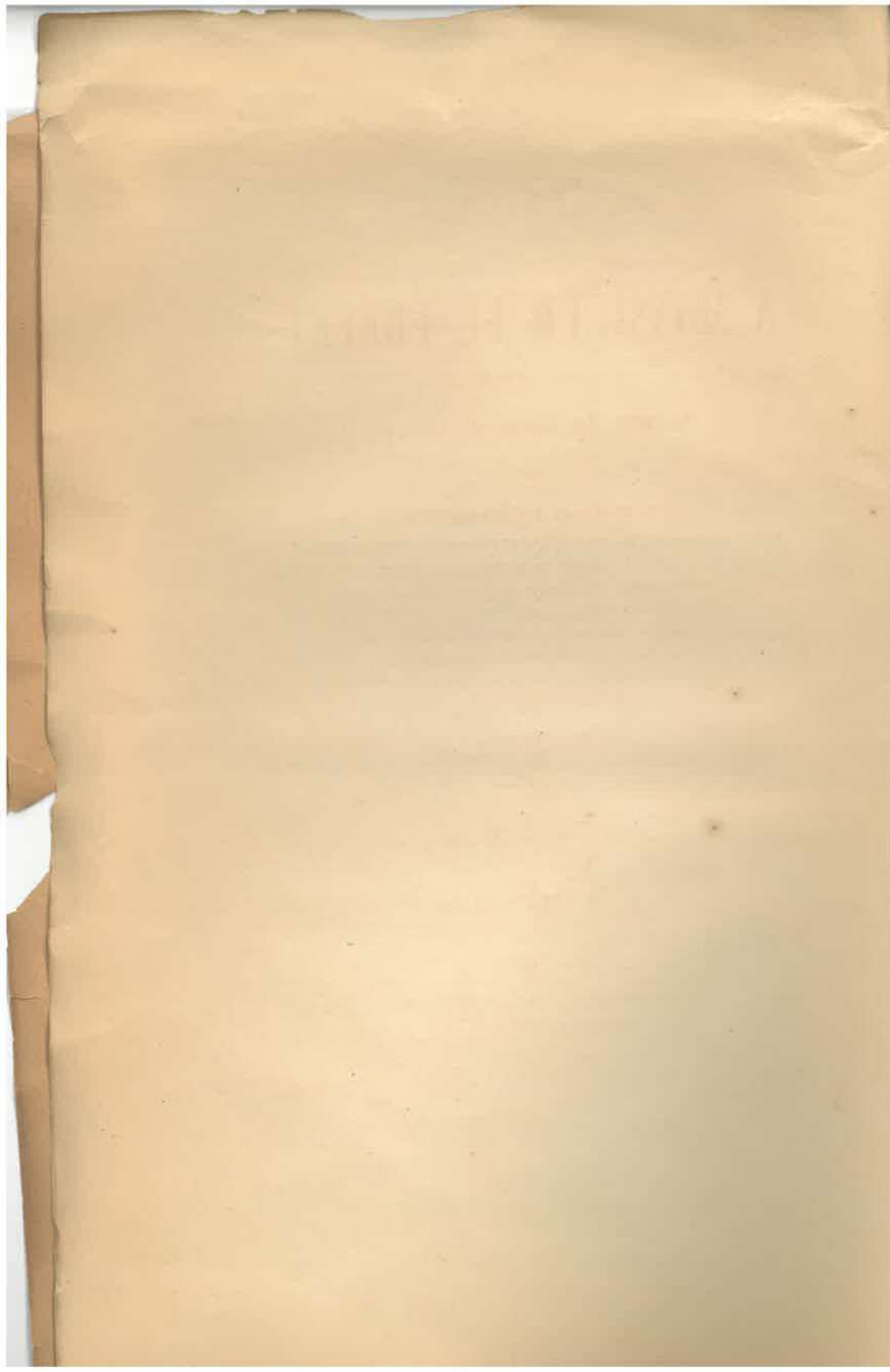
IMPRIMERIE DE H. BOISSEL

RUE DE LA VICOMTÉ, 55

1873



**RAPPORT A MONSIEUR LE PRÉFET**



# RAPPORT

ADRESSÉ

## A MONSIEUR LE PRÉFET

DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

Au nom du Comité de Vaccine,

PAR

**Le Dr Paul LEVASSEUR,**

Médecin en chef à l'Hôtel-Dieu de Rouen; Chirurgien des Asiles d'aliénés de la Seine-Inférieure; Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen; Membre du Conseil central d'Hygiène et de Salubrité publique du département; Secrétaire de la Commission permanente de Vaccine; Vice-Président de la Société de Médecine de Rouen; Membre correspondant de la Société de Médecine du Havre, etc.

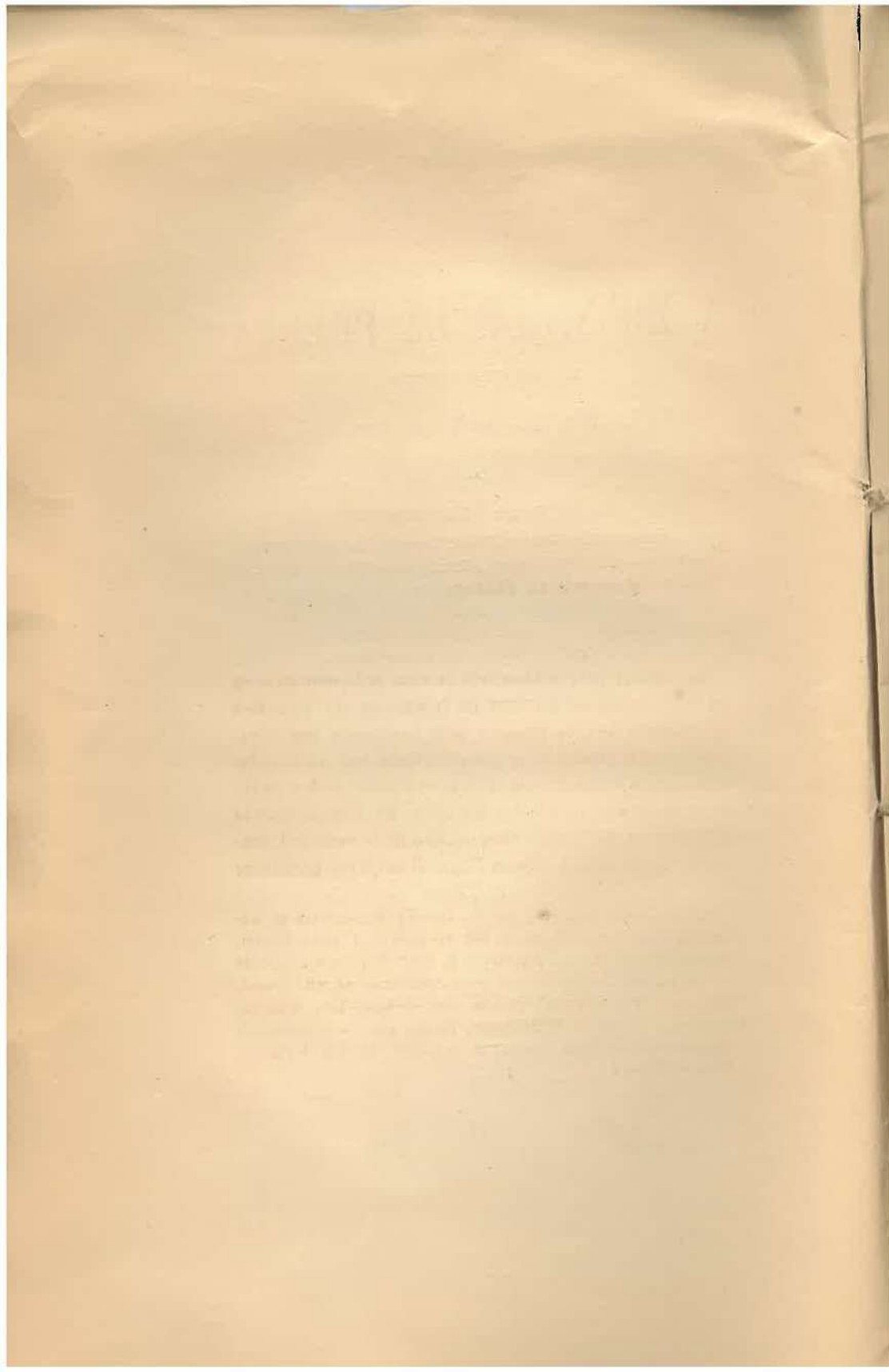


ROUEN

IMPRIMERIE DE H. BOISSEL

RUE DE LA VIGORÉ, 55

—  
1873



**MONSIEUR LE PRÉFET,**

Le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter au nom de la Commission permanente de vaccine (1) embrasse une période de cinq années : cette dérogation aux règlements qui veulent que le compte rendu soit fait tous les trois ans, n'a pas besoin d'être expliquée. Elle n'incrimine nullement le zèle des Membres du Comité dont le dévouement à l'œuvre humanitaire de la vaccine a toujours été au-dessus de tout éloge. Il suffit de prononcer

(1) La Commission, créée par un arrêté préfectoral du 11 novembre 1865, était composée de MM. Vingtrinier, J. Hélot, Clouet, Verrier aîné et Duclos, secrétaire. M. le Dr Pannetier a succédé au Dr Duclos. Aujourd'hui, elle est constituée de MM. Clouet, président, Rousselin, médecin en chef de Saint-Yon, Blanche, professeur de l'École de Médecine, Verrier aîné, vétérinaire du département, et Paul Levasseur, médecin en chef à l'Hôtel-Dieu, secrétaire.

les noms de nos regrettés prédécesseurs, MM. Vingtrinier, J. Hélot et Duclos qui ont laissé un souvenir ineffaçable au sein de la Commission, pour qu'on sache que les intérêts de la vaccine ont toujours été noblement défendus dans la Seine-Inférieure.

Les douloureux événements qui ont suivi la guerre néfaste de 1870, ont eu un long retentissement dans notre département : par suite de l'invasion étrangère, tous les services administratifs ont été bouleversés, celui de la vaccine comme les autres ; mais on peut le répéter tout haut à l'honneur du corps médical, la vaccine n'en a point souffert. Toutes les fois que la science ou le devoir les y appelle, les médecins se trouvent à leur poste. Ils l'ont prouvé deux fois en ces tristes circonstances, en se prodiguant sans cesse aux blessés, en même temps qu'ils se dévouaient auprès des varioleux, que l'épidémie de 1870-71 nous a fournis en si grand nombre. La variole régnait déjà parmi nous avant l'invasion, mais les misères et les fatigues de la guerre sont venues lui fournir un aliment nouveau qui a été le point de départ d'une recrudescence des plus graves ; et si nous n'avons pas eu de désastres plus grands encore à déplorer, comme cela s'était vu en 1815 dans les mêmes conditions, c'est à la vigilance de l'administration hospitalière, et au dévouement des médecins que nous avons le droit de l'attribuer. Pendant tout ce temps, l'initiative individuelle a suppléé à l'absence de direction centrale. Tous les médecins, chacun dans son rayon, ont opéré des vaccinations et des revaccinations nombreuses qui ont fini par circonscrire et étouffer la variole.

Mon devoir, au nom de la vérité, est de reconnaître que l'armée d'occupation n'a pas ajouté par elle-même à la

gravité du mal : la vaccine est en grand honneur en Allemagne ; les revaccinations s'y exercent sur une large échelle, tous les cinq ans environs ; aussi la variole a-t-elle peu de prise sur ses soldats. Nous avons pu en juger *de visu*, la petite vérole n'a pas fait de ravages sur les Allemands, c'est un enseignement à noter ; toutefois, les médecins français n'en avaient point besoin : déjà ils étaient largement entrés dans cette voie. Ce sont, je le répète, les revaccinations pratiquées par eux au cours de l'épidémie qui ont mis fin à la variole.

Au point de vue scientifique, la question de la vaccine est aujourd'hui définitivement jugée. Son immortel auteur Jenner a bien mérité de l'humanité en proclamant la valeur préservatrice des inoculations de cow-pox. Comme Harvey a attaché son nom à la circulation du sang, Jenner a inscrit le sien au frontispice de la vaccine. Sans doute, ou parlait d'inoculations au temps de Jenner, de même qu'il était question dans les écoles, de circulation du sang, quand Harvey enseignait ; mais ils n'en ont pas moins eu l'honneur de réunir, d'élever en les généralisant les doctrines qui régnaient alors, et, les faits en main, de poser la loi qui les régit.

Partageant en cela le sort de toutes les découvertes scientifiques, la vaccine a été en butte à des contradictions étonnantes, voire même à de cruelles attaques. Acclamée par les uns, elle fut indignement calomniée par les autres. Volontiers ceux-ci lui eussent attribué toutes les calamités qui pèsent sur notre pauvre nature. Cette lutte a duré jusqu'à nos jours, et présentement, elle n'est pas éteinte encore. Sans parler de la fièvre typhoïde que les vaccinophobes ont voulu nous montrer comme sa sœur adultérine, il ne manque pas de gens pour affirmer que la

vaccine est coupable de nombreux méfaits : pour eux, sa puissance préservatrice de la variole suffirait à peine à l'innocenter. J'ai hâte d'ajouter que l'observation et l'expérience ont depuis longtemps fait justice de ces accusations : la science est créée sur tous ces points, et la vérité s'en dégage dans tout son éclat. Tout le monde sait aujourd'hui qu'il n'y a aucune relation entre la fièvre typhoïde et la variole ; personne n'ignore que les inoculations de cow-pox ou de vaccin, recueilli dans de bonnes conditions, ne donnent que la vaccine.

Ainsi que l'expérience l'a démontré, les transmissions morbides ne sont imputables ni à l'un ni à l'autre de ces virus ; elles sont uniquement la conséquence d'inoculations sanguines malheureuses. Pour le démontrer, il suffit de rappeler ce que nous ont appris les recherches micrographiques modernes à savoir : que dans des conditions pathologiques spéciales, certains éléments se multiplient à l'infini par une sorte de prolifération au sein de l'organisme. De plus, les discussions qui ont eu lieu tout récemment à l'Académie, nous ont révélé que le cercle des virus était probablement plus large qu'on ne le croyait jadis, attendu que certains agents réputés non virulents, se comportent, après inoculation, absolument comme eux dans l'économie, c'est-à-dire qu'ils y déterminent une intoxication en rapport avec leur nature. Or, s'il est dans le corps humain un liquide qui soit surtout exposé à être contaminé, c'est assurément le sang, car dans son passage à travers les organes, il est susceptible de recueillir une foule de principes délétères ; donc qu'il s'agisse de cow-pox ou de vaccin, l'opérateur devra se tenir sur ses gardes, et rejeter tout virus additionné de sang, quelle que soit sa provenance.

Dans l'état de choses présent, on ne conteste plus les effets préservateurs de la vaccine; malgré les épidémies qui se succèdent parmi nous tous les cinq ou six ans, comme au temps de Lepeçq de la Clôture, la mortalité est si minime sur les sujets vaccinés, qu'il faudrait fermer les yeux pour n'être pas frappé des résultats actuels; pour peu qu'on y regarde, la vérité apparaît évidente, complète.

Il est bien vrai que la petite vérole atteint parfois des sujets vaccinés; mais l'observation nous a appris aussi, contrairement aux croyances du passé, que l'on pouvait avoir plusieurs fois la petite vérole. De ce côté encore la statistique est venue s'ajouter à l'observation, pour établir les heureux résultats de la vaccine et le bien fondé des revaccinations.

A propos de l'épidémie meurtrière qui a ravagé la ville de Marseille (1828). M. Robert, dans le précis historique qu'il en a rédigé, nous a laissé des chiffres bien instructifs :

5,872 varioleux, non vaccinés, fournirent 1,443 décès.  
4,258 sujets vaccinés, atteints de la petite vérole, n'en donnèrent que 45. Enfin, sur 20 malades que la variole frappait pour la seconde fois, il y eut 4 morts.

Je pourrais multiplier les citations; je préfère m'appuyer sur des faits récents : les observations relatives à l'épidémie de 1870-71, toutes recueillies par des hommes spéciaux, suffisent à prouver que la mortalité chez les varioleux est en raison inverse de la vaccine, et que les chances d'infection variolique croissent à mesure qu'on s'éloigne de l'époque vaccinale. On se rappelle tous les ravages exercés par cette épidémie, surtout dans les centres où les événements avaient amené une agglomé-

ration d'hommes. On eût dit qu'un souffle empoisonné courait dans l'air. Malgré le zèle et le dévouement des médecins, malgré les efforts généreux des habitants, car partout les portes s'étaient ouvertes pour recueillir nos soldats malades ou blessés, nous avons eu à constater les complications les plus graves. Les hommes qui se trouvaient placés dans les meilleures conditions sous le rapport de l'hygiène et des soins donnés dans les maisons privées, n'y échappèrent point eux-mêmes.

La pourriture d'hôpital a envahi presque toutes les plaies de nos blessés, et la variole a frappé en grand nombre les autres, à tel point qu'on pourrait affirmer que ces deux fléaux ont fait plus de victimes que la guerre proprement dite.

La petite vérole a sévi dans tout le département, mais particulièrement au Havre, où s'était réfugiée une armée de 30,000 hommes qui avaient subi toutes les épreuves d'une guerre malheureuse. Nos soldats, épuisés par des souffrances morales encore plus que par les rigueurs de la saison, n'offraient que trop de prise à la maladie : en peu de temps un grand nombre de sujets furent atteints. Le vaccin ayant fait défaut, la mortalité fut d'abord considérable. Du virus envoyé de Paris et de Rouen avait été inoculé sans succès; l'épidémie allait toujours croissant; quand, heureusement, du vaccin d'origine récente, fourni par M. Houel, médecin à Gorderville, put être reproduit. Les vaccinateurs se mirent tous à l'œuvre : plus de 20,000 opérations furent pratiquées en quelques semaines par les médecins du Havre, et tout aussitôt la variole diminua d'une manière sensible, pour disparaître bientôt complètement.

L'honneur en revient, pour une bonne part du moins,

à M. le Dr Beauregard, qui dirigeait alors le service de la vaccine au Havre.

C'est à ce savant confrère que nous devons les détails les plus précis sur l'épidémie en question et sur les heureux effets de la vaccine. La mortalité, effrayante au début, devint nulle ensuite ; plus tard, elle n'atteignait plus que les individus non vaccinés.

Dans les observations qu'il a recueillies en cette circonstance, M. le Dr Lecadre-Neveu a noté la mort par la variole, de 125 enfants non vaccinés. Cette simple constatation prouve que si la vaccine est utile toujours, elle est impérieusement indiquée dans le cas d'épidémie.

M. le Dr Correa de Serra, de Neuchâtel, dans le compte-rendu qu'il a dressé pour son arrondissement, dit que pendant de longues années il n'a point observé de variole dans le rayon : il attribue ce résultat à l'usage généralement répandu de la vaccine. Il ajoute, avec raison, qu'on aurait dû renouveler le vaccin quand l'épidémie s'est fait sentir, et qu'on aurait pu ainsi neutraliser ses effets.

M. le Dr Marquézy, médecin des plus distingués de la contrée, a soigné 478 varioleux, qui ont amené 31 décès. Parmi les morts, 16 n'avaient point été vaccinés ; c'est-à-dire que 16 malades sur 478 ont occasionné la moitié de la mortalité.

Le résumé du rapport de M. Omouton, pour l'arrondissement d'Yvetot, est non moins probant.

Sur 4,702 varioleux, il y a eu 839 décès. Les sujets non vaccinés y figurent pour les deux tiers : leur nombre est de 643. Les 4,000 malades vaccinés n'ont pas produit 200 morts.

A Rouen, l'épidémie a laissé également une trace douloureuse de son passage.

Notre savant confrère, M. le Dr Bouteiller, médecin des épidémies, a groupé des chiffres qui ont une signification bien précise.

Son résumé donne 1,245 malades et 268 décès. En interrogeant ces chiffres pour savoir dans quelle proportion y figurent les hommes, les femmes et les enfants, il a trouvé, pour 100 malades :

37 hommes, dont 19 militaires ;

41 femmes et 20 enfants.

Et pour 100 décès :

33 hommes, 40 femmes, 27 enfants.

Bicêtre, Saint-Yon, Quatre-Mares, n'ont présenté relativement qu'un petit nombre de malades, grâce aux revaccinations qui ont été pratiquées dans ces établissements, notamment à Quatre-Mares, sous la direction de l'éminent directeur, M. le Dr Dumesnil, aujourd'hui inspecteur général des asiles d'aliénés de France.

A Elbeuf, la variole a enlevé beaucoup de malades : l'absence de vaccine a été la cause de tout le mal. M. le Dr A. Vy, si compétent dans les questions de vaccine et si dévoué à sa propagation, a été tout surpris de rencontrer un nombre considérable d'individus non vaccinés. La maladie a trouvé là un terrain vierge où elle a poussé de profondes racines, pour s'étendre ensuite jusqu'aux sujets vaccinés qu'elle n'a que trop décimés. Le Dr A. Vy attribue ce résultat au défaut de vaccination et à la gravité particulière de l'épidémie ; la Commission partage pleinement son avis.

Je dois noter encore avec une mention spéciale les rapports du Dr Lallemand sur les épidémies et la variole

dans l'arrondissement de Dieppe. Ces rapports, qui sont remarquables par leur précision, confirment tout ce qui a été dit ici en faveur de la vaccine.

Ainsi qu'on le voit, le défaut de vaccination a été partout la cause de l'extension du fléau, et les sujets non vaccinés ont surtout accru le chiffre de la mortalité.

L'importance de la vaccine n'est plus à établir ; l'utilité des revaccinations en temps d'épidémie est aussi acquise ; et de l'avis de tous ceux qui se sont occupés de cette grave question de la prophylaxie de la variole, le vaccin doit être renouvelé au moins tous les dix ans, même en temps ordinaire.

A l'appui de ces assertions, je pourrais citer l'opinion d'un grand nombre de médecins. M. le Dr Morisse, entre autres, affirme qu'il n'a jamais rencontré un cas de variole sur des sujets revaccinés. J'ai eu l'avantage de consigner les mêmes observations ; ce fait a été constaté dans un rapport à la Commission d'hygiène de Grand-Couronne, dont j'ai eu l'honneur de faire partie pendant plusieurs années.

La question de préservation ne fait plus l'ombre d'un doute aujourd'hui. Le seul point qui divise les médecins est celui de savoir la préférence à accorder aux moyens préservatifs en usage : les uns ne veulent que du vaccin, les autres recherchent plus volontiers le cow-pox.

Ce précieux virus est à notre disposition depuis 1865. A ce moment, nous étions aux prises avec une épidémie de variole très rigoureuse. Le vaccin ne suffisait plus ; ses effets paraissaient incertains.

On cherchait du cow-pox de tous côtés, dans l'espoir de régénérer le vaccin ; il s'en trouva, en effet, et les espérances ne furent point déçues.

J'ai eu, à cette époque, l'avantage de rencontrer une malade bien intéressante à ce point de vue, malade que je me suis empressé de mettre à la disposition du Comité de vaccine.

Une femme s'étant présentée à ma consultation avec une éruption bien caractérisée sur la face dorsale des deux mains, il me fut facile de reconnaître, aux nombreuses pustules parfaitement ombiguées dont elles étaient recouvertes, une inoculation spéciale. Les renseignements qu'elle me donna, en m'apprenant que les vaches qu'elle soignait chaque jour, avaient des boutons aux mamelles, ne me laissèrent aucun doute. Malheureusement, les pustules étaient déjà avancées : le liquide qu'elles contenaient commençait à se troubler, en même temps que leur base était soulevée par des tissus enflammés.

Le Comité de vaccine, informé par moi, envoya une Commission pour vérifier les faits. (1)

Les vaches et les chevaux de la ferme furent visités avec le plus grand soin par M. Verrier, qui reconnut des pustules de cow-pox desséchées. On recueillit alors du vaccin sur les mains de la malade qui en fournit en quantité.

Des revaccinations multiples eurent lieu séance tenante ; tous les médecins présents se revaccinèrent ; malheureusement, ainsi que je l'ai dit, les pustules étaient trop avancées, le vaccin ne se reproduisit que sur un enfant non vacciné antérieurement. Ce fut le seul succès obtenu ;

(1) Cette commission était composée de vaccinateurs aussi savants que dévoués : MM. Lebrument, Bouteiller, Delabost et Verrier en faisaient partie.

mais enfin le virus (c'est là le point capital) s'était reproduit, et le Comité de vaccine l'utilisa pour des vaccinations ultérieures à l'Hôtel-de-Ville de Rouen.

Des tubes de vaccin recueilli sur les mains de la fermière en question furent envoyés à l'Académie de Paris. Le résultat des inoculations fut négatif.

Je ne rappelle ces détails que pour en tirer la conclusion pratique qui en découle, c'est-à-dire l'importance du moment où le vaccin doit être recueilli. Je ne veux, en effet, diminuer en aucune façon la valeur du cow-pox; tout au contraire je suis convaincu de ses bons effets quand il a été récolté à temps.

A cette même date (1865), M. Lanois arrivait de Naples, ramenant une génisse à laquelle du cow-pox avait été transmis. M. Verrier, envoyé par l'autorité administrative à Paris, fit inoculer une génisse avec ce cow-pox, et sept jours après il distribuait à Rouen une ample provision de virus qui fut reproduit de tous côtés et permit aux vaccinateurs de combattre efficacement l'épidémie régnante.

Depuis cette époque, le cow-pox a été conservé à Rouen : des inoculations successives l'ont perpétué. Cette année encore, il nous a été d'un grand secours pour les vaccinations publiques opérées par le Comité à l'Hôtel-de-Ville. De plus, la récolte qui en a été faite assure une ressource précieuse à la vaccine dans le département.

Les observations recueillies par la Commission, relativement aux inoculations et à la conservation du cow-pox, sont en tous points conformes à celle de M. Depaul, le savant académicien qui a tant fait pour la vaccine. J'aurai l'honneur de les reproduire en terminant. Je crois devoir rappeler auparavant les opinions émises sur la

vaccin animale, par quelques-uns de nos plus distingués confrères. Le Dr Marquézy, de Neuchâtel, s'exprime ainsi : « 1° La vaccine, par son retour à son lieu  
« d'origine, la vache, surtout quand elle y est maintenue  
« un certain temps, gagne en force et se reproduit au  
« moins aussi sûrement de vache à bras que de bras à bras.

« 2° Contrairement à ce que j'ai lu, le vaccin que j'ai  
« recueilli sur les vaches, au trayon, a presque toujours  
« été abondant, et j'ai pu, avec la même vache présentant  
« dix ou douze pustules, vacciner plus de cent personnes  
« dans une même séance, sans que les dernières inocu-  
« lations aient donné un résultat moins satisfaisant que  
« les premières ;

« 3° Le vaccin animal met à l'abri du danger de  
« transmettre une maladie quelconque à celui qui le re-  
« çoit. Il est donc très utile d'en développer l'emploi par-  
« tout où il peut être mis en usage. »

En effet, les vaccinations animales réussissent aussi bien que les vaccinations suivant le procédé ordinaire. Tout cela a été mis hors de doute depuis longtemps par M. Alfred Vy, et dans ces dernières années par MM. Chilhaud, Verrier aîné, J. Hélot, Vingtrinier et beaucoup d'autres. La conclusion est que le méthode de la vaccination animale ne doit point être dédaignée. Il faut au contraire l'encourager, attendu qu'elle ne présente aucun inconvénient et qu'elle peut servir à créer d'utiles réserves de vaccin, si difficile quelquefois à se procurer en temps d'épidémie.

Les conclusions de M. le Dr Depaul, adoptées par l'Académie de médecine, font loi actuellement en fait de virus et de vaccine. Je les transcris textuellement :

- 1° La transmission du cow-pox par inoculation de génisse à génisse s'obtient sans difficulté ;
- 2° Les génisses ont toutes été successivement inoculées par nous, et toujours avec succès ;
- 3° La méthode par incision, primitivement employée, n'a aucun avantage sur celle par piqûre ;
- 4° Aucune des bêtes qui ont servi à nos expériences, n'a présenté d'accidents imputables à l'inoculation ;
- 5° Quelques-unes seulement ont été prises de diarrhée sous l'influence probable du changement d'habitation ou de nourriture ;
- 6° C'est le cow-pox de Naples qui a servi aux trois premières, et celui de Beaugency qui a servi aux quatre dernières génisses ;
- 7° Ces deux cow-pox ont donné des résultats identiques ;
- 8° Les transmissions successives du même cow-pox ne lui ont rien fait perdre de ses propriétés ;
- 9° La marche de l'éruption a été plus rapide chez les génisses que dans l'espèce humaine ;
- 10° Le bouton paraissait le troisième jour, et suppurait dans le courant du septième au huitième ;
- 11° Les génisses malades ont offert des pustules moins développées que les génisses saines ;
- 12° L'éruption s'est exclusivement montrée aux points inoculés ;
- 13° La réaction générale a paru nulle ou presque nulle. Sur quelques génisses seulement nous avons eu à constater un peu d'abattement et de chaleur à la peau ;
- 14° Il résulte de nos expériences qu'il serait facile, dans les grands centres surtout, d'organiser un service de vaccination animale ;

15° Le cow-pox spontané n'est pas aussi difficile à rencontrer qu'on le croit généralement. Deux occasions se sont présentées pendant le cours de nos expériences ;

16° Le cow-pox dont nous nous sommes servi a une origine dont l'authenticité n'est pas contestable ;

17° La quantité de cow-pox que peut fournir chaque génisse peut suffire aux exigences du service le plus étendu ;

18° D'après nos expériences, la syphilis n'est pas inoculable à l'espèce bovine ;

19° Pris dans de bonnes conditions, le cow-pox réussit aussi souvent que le vaccin d'enfant ;

20° Pris après le septième jour, il produit des résultats moins satisfaisants ;

21° Le cow-pox de Naples a réussi aussi souvent que celui de Beaugency ;

22° Il n'est pas rare, à la suite de l'inoculation du cow-pox aux enfants, de voir la période d'inoculation se prolonger et l'éruption ne se manifester qu'entre le neuvième et le dixième jour ;

23° Parfois sur le même individu, les pustules ont une marche régulière ;

24° Les pustules obtenues par le cow-pox l'emportent en volume sur celles obtenues par le vaccin humain ;

25° L'inoculation du cow-pox produit dans toute l'économie une réaction générale, plus sensible surtout à la période de suppuration ;

26° Toutefois, cette réaction n'a produit aucun accident sérieux sur aucun des enfants inoculés par nous ;

27° Au point de vue du nombre des pustules, les résultats ont été les mêmes avec le cow-pox qu'avec la vaccine humaine ;

28° A la suite de l'inoculation du cow-pox, une seule piqûre a quelquefois donné lieu à deux, trois et même quatre pustules ;

29° Ce phénomène est beaucoup plus rare à la suite de l'inoculation du vaccin humain ;

30° Tous les modes d'inoculation réussissent quand le cow-pox est pris au moment opportun ;

31° Le cow-pox conservé échoue souvent comme le vaccin d'enfant ;

32° Sous ce rapport, le vaccin humain nous semblerait avoir quelques avantages sur le cow-pox ;

33° Toutefois, nous avons inoculé avec succès du cow-pox conservé depuis un mois dans des tubes ;

34° Nous en avons même envoyé en province et à l'étranger, qui a donné des résultats satisfaisants ;

35° On ne peut savoir encore si l'action du cow-pox sera plus durable et plus complète que celle du vaccin d'enfant ;

36° Nous avons fait trop peu de revaccinations pour en pouvoir rien conclure ;

37° On pourrait, en temps d'épidémie, envoyer dans les pays infestés une ou plusieurs génisses inoculées, qui fourniraient tout le cow-pox nécessaire pour les vaccinations et les revaccinations.

I.

Monsieur le Préfet,

Avant de procéder au classement des candidats, la Commission tient à honneur de signaler à l'attention de l'autorité administrative les services considérables ren-

du depuis trente ans à la vaccine dans le département par notre éminent collègue M. le D<sup>r</sup> A. Vy, d'Elbeuf.

Elle doit en même temps exprimer tous ses remerciements aux vaccinateurs qui, ayant épuisé toutes les récompenses, n'en continuent pas moins de se dévouer à la propagation de la vaccine ; ce sont :

MM. les docteurs Maire, au Havre.  
Pigné, à Lillebonne.  
Canu, à Yvetot.  
Marrois, à Doudeville.

Et MM. Chillaud, médecin à Mesnil-Esnard.  
Ternisien id. à Foucarmont.  
Dupont, id. à Veules.  
Couturier, id. à Cailly.  
Gaudin, id. à Quincampoix.  
Dajon père, id. à Blangy.  
Jacquelin, médecin à Préaux.

Elle adresse également ses félicitations les plus sincères aux vaccinateurs qui ont obtenu déjà et méritent encore un nouveau rappel de lauréat ; ce sont :

MM. les docteurs Lecadre oncle, du Havre.  
Desnouette id.  
Marquéry, à Neufchâtel.

Et MM. Houel, médecin à Goderville.  
Prevost, id. à Torcy-le-Grand.  
Leroy, id. à Pavilly  
Mallet, id. à la Cerlangue.  
Théry, id. à St-Nicolas-d'Aliermont.

II.

La commission a désigné pour la plus haute récompense (la médaille d'or)

MM. le Dr Dumesnil, ex-médecin en chef de Quatre-Mares, (revaccinations nombreuses; communications scientifiques importantes sur la variole et la vaccine; a fait inoculer, de concert avec M. Verrier, toutes les vaches de l'asile, pour fournir du vaccin en temps d'épidémie).

Le docteur J. Bouteiller, de Rouen (vaccinations nombreuses, observations des plus intéressantes sur les épidémies qui se sont succédé dans la Seine-Inférieure).

Le docteur Beauregard, du Havre (services tout particuliers pendant l'épidémie qui a sévi si cruellement au Havre).

En décernant cette haute récompense à M. le docteur Beauregard, la commission de vaccine est heureuse de proclamer de la manière la plus élogieuse le dévouement de MM. les médecins du Havre qui, par les nombreuses revaccinations qu'ils ont pratiquées, ont fini par mettre un terme à l'épouvantable épidémie de variole qui a ravagé leur ville en 1870-1871.

III.

Pour récompenser les vaccinateurs qui se sont ensuite particulièrement distingués,

La Commission propose de décerner une médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe et 100 fr. :

1° A MM. les docteurs Omouton, à Yvetot.  
Lecadre jeune, au Havre.  
Ch. Helot, à Bolbec.  
Bellevue, au Havre

2° A MM. Lefèvre, médecin à la Neuville-Champ-d'Oisel.

Vautier,	médecin à Oissel.
Lasnon,	id. aux Grandes-Ventes.
Houel,	id. à Valmont.
Diligence,	id. à Arques.
Langlois,	id. à Bosc-le-Hard.
Quesnel,	id. à La Bouille
Richard,	id. à Yerville.
Auger,	id. à Grand - Couronne.
Lesueur,	id. à Bezancourt.
Broquin,	id. à Oissel.

3° à M<sup>lle</sup> Gréboval, sage-femme de la Maternité de Rouen.

IV.

Une médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe et 50 fr. :

- 1<sup>o</sup> A MM. les docteurs Duchêne, au Havre  
Coty, id.  
Leroy, à Rouen.  
Blockberger, à Darnétal.
- 2<sup>o</sup> A MM. Cavé, médecin à Dampierre  
Friard, à Rouen.  
St-Denis, à Vitteleur.  
Trogneux, à Fontaine-le-Dun  
Lecouteux, à Darnétal.  
Fortin, à Croisset.  
Lecoq, id. à Cany.  
Sauvage, id. à Malaunay.
- 3<sup>o</sup> à M<sup>me</sup> Duchêne, à Gournay.

V.

Une médaille d'argent et 30 francs.

A MM. les docteurs Masson, à Yvetot.  
Piatrick, au Havre.  
Lemarchand, à Varengeville.  
Bertrand, à Elbeuf.  
Lallemand, à Dieppe.  
Laurent, à Rouen.  
Persac, à Buchy.

2<sup>o</sup> à M. Cavoret, fils, médecin à Duclair.

3<sup>o</sup> à M<sup>mes</sup> Carruel, sage-femme à Varengeville.

Collas, id au Havre  
Lemaître, id. à Geurville.

M<sup>les</sup> Gréboval, à Bolbec.

Gréboval, Ile Lacroix.

M<sup>mes</sup> Deneu, sage-femme à Rouen.

Masson, à Darnétal.

On ne saurait clore plus dignement la liste des honorables praticiens qui ont si bien mérité les récompenses qui leur ont été distribuées, qu'en proclamant à nouveau les noms des vaccinateurs qui ont obtenu des récom-

penses académiques depuis 1860. Cette haute distinction a été conférée :

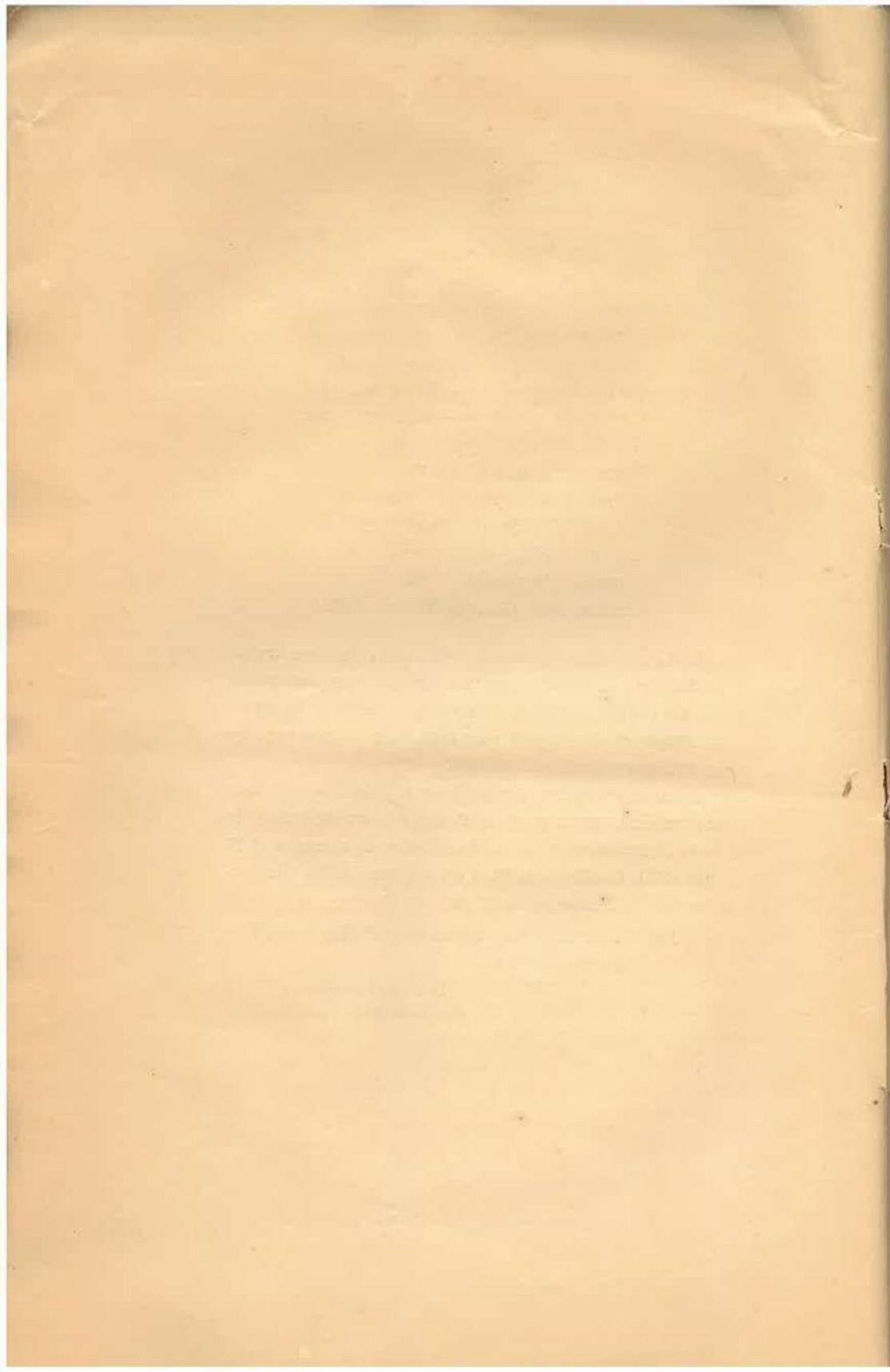
- A MM. Chillaud, médecin à Mesnil-Esnard, 1860.
- Sauvage, médecin à Malaunay 1861.
- Cavoret père, id. à Duclair, 1861.
- Bataille père, id. à Maromme, 1861.
- Pivain, à Caudebec-les-Elbeuf, 1862.
- Gaudin, à Quincampoix, 1863.
- Bouteiller, à Rouen, 1864.
- Diligence, à Londinières, 1864.
- Dumesnil, de Quatre-Mares, 1865.
- Laurent, à Saint-Victor, 1865.
- Marrois, à Doudeville, 1866.
- Lasnon, aux Grandes-Ventes, 1873.

La Commission de vaccine renouvelle le vœu qu'on n'admette à concourir que les observations consignées sur des feuilles spéciales, où seront enregistrés les noms et demeures des sujets vaccinés, avec le résultat des opérations, autant que possible.

Le comité ne peut terminer son rapport sans adresser ses remerciements à M. le Dr Pannetier, ex-secrétaire de la Commission, dont la démission a été acceptée le 17 juin 1873. Le dévouement et les services rendus à la vaccine par M. Pannetier lui en font un devoir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le Préfet, votre très-humble serviteur,

Dr Paul LEVASSEUR,  
Médecin en chef à l'Hôtel-Dieu.



---

Lézer. — Imp. de H. BOISSEL, rue de la Vicomté, 55.

---

